Procès-verbal

Le vendredi 11 avril 2025 à 20 heures 00, l'assemblée, régulièrement convoquée le 07 avril 2025, s'est réunie sous la présidence de Henri BENIERE

Secrétaire de la séance : Marie MONTEIL

Présents : Henri BENIERE, Stéphane DOBY, Franck DUMAS, Lucile KROLL, Philippe LAGNIET, Marie MONTEIL
Représentés : Bernard VILLEMAGNE représenté par Franck DUMAS
Absents et excusés : Roland BACONNIER

Ordre du jour :

- Approbation du PV de la séance du 28/03/2025
- Budget Commune 2025
- Budget Eau – Assainissement 2025
- Subvention coopérative scolaire à l'école communale du Bessat
- Choix de l'entreprise pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de l'école communale

Délibérations du conseil :

Approbation du procès-verbal de la séance du 28 Mars 2025 (N° DE_039_2025)

Monsieur Le Maire Henri BENIERE invite l'assemblée à approuver le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 28 Mars 2025.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la séance du 28 Mars 2025

Intervention sur la délibération N° DE_039_2025

Néant

Budget Commune 2025 (N° DE_040_2025)

Monsieur le Maire présente à l'assemblée, le budget de la Commune pour l'année 2025 dont les dépenses et les recettes s'équilibrent de la façon suivante :

- En section de Fonctionnement : 813 392.53 €
- En section d'Investissement : 1 775 186.05 €

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, vote et approuve le budget de la Commune pour l'année 2025.

Intervention sur la délibération N° DE_040_2025

Néant

Budget Eau Assainissement 2025 (N° DE_041_2025)

Monsieur le Maire présente à l'assemblée, le budget Eau-Assainissement pour l'année 2025 dont les dépenses et les recettes s'équilibrent de la façon suivante :

- En section de Fonctionnement : 139 700.00 €
- En section d'Investissement : 436 744.75€

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, vote et approuve le budget Eau et Assainissement pour l'année 2025.

Intervention sur la délibération N° DE_041_2025

Néant

Versement d'une subvention coopérative scolaire à l'école communale du Bessat (N° DE_042_2025)

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que la commune verse depuis de nombreuses années une subvention annuelle à hauteur de 1 220€ à la coopérative scolaire de l'école communale du Bessat et propose de verser de nouveau la subvention à l'école pour l'année scolaire 2024 / 2025.

Le conseil municipal après en avoir voté à l'unanimité, autorise le versement de la subvention de 1 220.00€ à la coopérative scolaire de l'école communale du Bessat pour 2024 / 2025

Intervention sur la délibération N° DE_042_2025

Néant

Choix de l'entreprise pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de l'école communale (N° DE_043_2025)

Monsieur le Maire expose au conseil que suite à l'Appel à Manifestation d'Intérêt publié le 28/02/2025 concernant la mise à disposition de la toiture de l'école communale pour l'installation de panneaux photovoltaïques.

Deux entreprises ne sont manifestées afin de déposer leur candidature :
- VERT VOLTAIC
- PILAT WATT - SAS Centrales Villageoises des Monts du Pilat

Après étude de leur dossier, et au vu des critères de sélection imposés dans l'AMI, l'entreprise retenue est : PILAT WATT

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité approuve le choix de l'entreprise.

Intervention sur la délibération N° DE_042 2025

Néant

Questions diverses :

- Plan de Sauvegarde : Réunion jeudi 17/04/2025 à 17h00.
- PCAET : Plan Climat Air Energie Territorial
- Inauguration du Jardin DANTHONY le samedi 24/05/2025. Établir le règlement intérieur.
- Présentation du devis pour m'éco-pâturage à la lagune
- Interrogations sur l'achat d'une parcelle forestière à la Gaupilliere
- Présentation du devis pour la rénovation de la tombe du premier Maire de la commune

❖

L'ordre du jour étant épuisé le conseil municipal est clos à 22h00

Henri BENIERE
Président de séance

Marie MONTEIL
Secrétaire de séance

MAIRIE DU BESSAT
42660 (LOIRE)